

Liste des documents à fournir pour le Sénégal

A faire avant le Départ

- Passeport à scanner et à envoyer 15 jours avant le départ à associationPDSR@gmail.com
- autorisation de sortie de territoire obligatoire depuis le 1/1/2017 à faire avec les copies des pièces d'identités des tuteurs légaux et le livret de famille
- Retourner l'autorisation d'hospitaliser et droit à l'image signée
- Vaccinations : Fièvre Jaune, hépatite A, Méningite + ordonnance avec prescription de [Doxycycline](#) pour 5 mois, en cas d'allergie aux antibiotiques ordonnance de [Malarone](#)
- transmettre les informations pour déposer les factures sur Chorus Pro
- Document de prise en charge ASE, ordonnance de placement ou document d'accueil provisoire couvrant la durée du séjour et courrier précisant que le jeune nous a confié avec les dates du Séjour

A mettre dans le Bagage à main

- document de couverture sociale
- Au départ s'il y a des traitements médicaux remettre aux éducateurs les ordonnances et les médicaments

IMPORTANT

Vérifier 15 jours avant le départ que les fugues sont levées s'il y a eu des déclarations récentes
Attention une déclaration de Fugue inscrite au FPR bloque la fabrication du PASSEPORT